

De nouvelles bases pour le projet de construction de la Chambre d'agriculture et du Centre du rosé

La Chambre d'agriculture conservera un site à Vidauban. La session extraordinaire, réunie le 30 septembre, a validé le principe de l'achat d'un nouveau terrain, qui pourra accueillir les services consulaires et le Centre du rosé qui partagent déjà des locaux sur la commune.

Le projet de déménagement des deux structures, qui cohabitent depuis plus de 20 ans maintenant, date de plusieurs années déjà. Le site actuel du boulevard Wilson devient en effet vétuste et exigü, en plus d'être installé en zone inondable. C'est pourquoi l'ancienne mandature de la Chambre d'agriculture avait fait l'acquisition de près de cinq hectares au Cannet-des-Maures, dès 2013, en vue d'y bâtir un agro pôle.

La Loi NOTRe et la reprise, par l'État, d'une partie des fonds de roulement des Chambres étant depuis passées par là, le projet de construction du Cannet-des-Maures a été mis en stand-by et rediscuté, pour finalement être abandonné en 2018, en raison de "difficultés liées à la constructibilité du terrain", sis au lieu-dit Sainte-Maïsse. Acheté pour 450 000 €, celui-ci doit désormais être rendu par la Chambre, et une promesse d'achat de 550 000 € est d'ores et déjà sur la table.

Implantation maintenue

à Vidauban

Il a ainsi été décidé que Chambre et Centre du rosé conserveraient une implantation sur Vidauban, pour la plus grande joie du maire, Claude Planetti, qui souligne l'intérêt et le soutien de la commune à l'agriculture varoise. Un nouveau terrain doit donc être acquis. "Ce projet doit être porté par tous les élus de la Chambre. D'ailleurs, même si c'est notre liste FSESA qui a été élue, nous tenons à ce que tous les syndicats puissent être représentés au sein du bureau, et nous jouons toujours la carte de la transparence. Le projet saxe autour du centre de recherche sur le vin rosé et des services de la Chambre, qui participent à la vulgarisation des résultats obtenus. Rien que pour la Chambre, ce



La Chambre d'agriculture, présidée par Fabienne Joly, projette d'acquiescer un peu plus de deux hectares à Vidauban, en vue de la future construction d'un centre de recherche et de conseil viticole.

sont 25 personnes qui travaillent aujourd'hui à Vidauban, et nous n'avons pas voulu basculer à 20, 30 ou 40 km de là", défend Fabienne Joly, face à la session extraordinaire réunie autour du futur centre d'expérimentation et de conseil viticole.

"L'idée est d'avoir une construction où le Centre du rosé et la Chambre continueront à collaborer en étroite collaboration, avec des équipements propres et des espaces mutualisés", précise Eric Altero, directeur de la Chambre d'agriculture du Var. En l'état, le projet prévoit 670 m², essentiellement des bureaux, pour les services viticulture, environ-

nement, formalités des entreprises et installation de la Chambre d'agriculture, ainsi que pour ses locataires : le syndicat des Jeunes agriculteurs 83 et le Syndicat des vignerons du Var. Un peu plus de 800 m² seraient dédiés au Centre du rosé, avec des équipements spécifiques tels qu'un laboratoire, des chambres froides, une salle de dégustation, un quai, une cave de vinification. Les deux structures partageraient en plus environ 200 m² d'espaces communs (parking, sanitaires, salles de réunion, accueil...).

Le plan de financement table, pour l'heure, sur un coût global de 7,6 millions d'euros, dont 3,18 M€ pour la Chambre d'agriculture et 4,42 M€ pour le Centre du rosé. "Nous repartons sur de nouvelles fondations, et nous menons une réflexion économique et responsable", indique Fabienne Joly. Le Département et la Région se sont engagés à soutenir financièrement le projet. L'État interviendra via le Fonds national de développement et d'aménagement du territoire. La Chambre apportera une partie d'auto-financement, et aura recours à l'emprunt.

Vers l'acquisition d'un nouveau terrain

D'ores et déjà, la Chambre, avec l'appui de la municipalité, a arrêté son choix sur des parcelles totalisant un peu plus de deux hectares de surface, en bord de route départementale, à la sortie de la commune en direction d'Aix-en-Provence. "Il s'agit d'un terrain en surplomb, difficilement cultivable à cause d'un dénivelé important, aujourd'hui en friches. Il semble répondre pleinement au cahier des charges : il y a un peu plus de deux hectares hors zone inondable, à proximité des axes routiers et entourés de vignes, incompatibles avec une zone industrielle ou artisanale. Des vignes destinées à l'expérimentation pourront être plantées", présente Eric Altero. La commune travaille déjà au raménagement des accès, pour pouvoir accéder au site par un giratoire existant à proximité plutôt que par la départementale. "La seule contrainte est une servitude du Canal de Provence, où il ne sera pas possible de construire. Mais il y a largement assez de place pour le futur bâti", note le directeur de la Chambre. Inscrit au budget initial de la Chambre pour

500 000 €, l'achat serait de l'ordre de 400 000 €, hors frais de notaire. Ce choix est désormais validé par la session, qui a donné un accord unanime en vue de l'acquisition du terrain, sous réserve de l'obtention d'un permis de construire purgé de tout recours. Situées en zone agricole, les parcelles doivent, en effet, faire l'objet d'une modification spécifique de zonage, dans le cadre de la révision du PLU de Vidauban. "Le travail est engagé en concertation et en partenariat avec le monde agricole, pour partager une vision du Vidauban de demain et présenter aux services de l'État un projet commun", assure le maire. Pour les élus, se pose néanmoins la question des délais. "L'équipe municipale ayant été réélue et le projet déjà débattu, nous espérons une approbation du document d'urbanisme fin 2021", indique Sébastien Perrin, secrétaire général de la Chambre d'agriculture. En attendant, les équipes restent dans les actuels locaux, rachetés par la commune en 2018.

"Le Centre du rosé est un outil unique au monde, essentiel pour les vignerons et pour l'économie de notre région. Il y a une vraie synergie avec la Chambre d'agriculture, et il paraît totalement intelligent de mutualiser, pour porter haut les couleurs de la Provence et de ses rosés", souligne Eric Paul, élu Chambre et président du Syndicat des vignerons du Var en direction du nouveau préfet du Var.

"Les services de l'État sont convaincus de l'intérêt de ce projet. Il est ambitieux et donc un peu long, car un peu compliqué à mettre en œuvre. Mais, sur le principe, il n'y a pas d'objection. Il faudra être minutieux sur le calendrier et avec la DDFIP (Direction départementale des finances publiques), mais je ne doute pas que nous trouvions le bon timing et les bonnes formules pour être parfaitement légués", assure Evence Richard en retour.

"Nous avons un beau projet. Il est nécessaire et innovant. Nous sommes dessus depuis quelques années déjà. Nous sommes soutenus et nous travaillons en étroite collaboration avec la commune et avec l'État pour que tout se passe bien", conclut Fabienne Joly, qui malgré "une année de catastrophes", tient à rester optimiste pour le développement de l'agriculture. ■

GABRIELLE LANTES

FOCUS

Premiers échanges avec le nouveau préfet

La l'acquisition du terrain où sera construit le centre d'expérimentation et de conseil viticole, partagé par la Chambre et le Centre du rosé, était le seul point à l'ordre du jour, la session a aussi été l'occasion pour la profession de faire la connaissance du nouveau préfet du Var. Arrivé de la Loire il y a seulement quelques semaines, Evence Richard, qui succède ainsi à Jean-Luc Vidalaine, s'est montré très à l'écoute. Les élus de la Chambre d'agriculture ont ainsi eu tout le loisir d'attirer son attention sur diverses problématiques agricoles, dont le foncier, la prédation, les dégâts de grand gibier, les inondations et autres aléas climatiques... mais aussi sur les difficultés engendrées par la crise sanitaire, pour les entreprises agricoles et horticoles en particulier. Conscient des difficultés, il a assuré la profession agricole de son entière disponibilité, et a indiqué déjà travailler sur plusieurs sujets, notamment les inondations en lien avec la mission d'inspection générale qui vise à améliorer et faciliter les procédures des Papi. Il s'est aussi dit mobilisé sur la question du loup, deux individus ayant pu être abattus sur le plateau de Canjuers, suite à des autorisations de tirs de défense dans le courant du mois d'août.

Interrogé quant à l'enveloppe promise par Didier Guillaume à l'horticulture pour faire face à la crise, le préfet Richard a assuré de remonter les difficultés rencontrées par la profession. Affichant son soutien au développement de l'approvisionnement local, il a appelé à être attentif et réactif dans le contexte de crise actuel.

Le représentant de l'État a enfin invité les propriétaires de chevaux à être vigilants et à faire remonter tous faits suspects à la gendarmerie et à la police nationale ; pour faire avancer les enquêtes en cours. ■

G.L.



La session a été l'occasion pour les représentants de la Chambre d'agriculture d'alerter le nouveau préfet, Evence Richard, sur les nombreuses problématiques agricoles du département.